



Dégâts des eaux remontée eaux pluviales par capillarités

Par **Chataigne**, le **20/05/2016** à **10:20**

bonjour, une remontée d'eau par capillarité a atteint les murs de ma buanderie (pièce enterrée) nous avons remédié au problème à l'intérieur, mais il reste entier sur la façade extérieur. le problème c'est que cette façade est en limitation de terrain de mon voisin et cette eau provenant de son terrain se dirige sur ma façade. nous lui avons demandé de creuser une tranchée le long de la façade afin de remédier au problème tranchée qui sera évidemment comblé aussitôt réparé. nous sommes certains que dès qu'il pleut cette eau se dirige vers notre maison. il refuse que nous allions sur son terrain. Avez-vous une solution à nous proposer?

Dans l'attente de vous lire, je vous souhaite une bonne journée